

RÉPONSE

A une adresse de l'Assemblée Législative à Son Excellence le gouverneur-général, en date du 4 ultimo, priant Son Excellence de vouloir faire mettre devant cette chambre “ un
“ état de toutes les terres vendues à la dite compagnie de
“ la baie d'Hudson, indiquant la localité où sont situées
“ ces terres, et l'étendue des terres que possède la dite
“ compagnie en vertu de la dite vente,—les conditions de la
“ dite vente, et jusqu'à quel point les dites conditions ont
“ été remplies, et quelles terres, s'il y en a, ont été accor-
“ dées par lettres patentes à la dite compagnie, la date des
“ dites lettres patentes et les conditions de la vente :—aussi
“ un état de toutes les terres données à bail, et les localités
“ où sont situées ces terres, la date du bail et les conditions
“ auxquelles il a été accordé, et jusqu'à quel point les dites
“ conditions ont été remplies. ”

Par ordre,

E. A. MEREDITH,

Assist. Sect.

Bureau du Secrétaire,

Toronto, 21 avril 1857.

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE,

Branche est de l'arpentage,

Toronto, 28 Mars 1857.

Les endroits ci-dessous désignés et situés dans le Bas-Canada, sont possédés ou occupés par la compagnie de la Baie d'Hudson, tel que l'indique la colonne des remarques.

NOMS DE PLACES.	LOCALITE.	REMARQUES.
Tadoussac et Pointe aux Bouleaux.	Rivière St. Laurent et Saguenay.	Permis spécial d'occupation de certaines étendues de terre désignées comme lots A, B et C, contenant ensemble 248 acres dans ces localités; daté le 2 décembre 1847, et se rattachant au bail général des postes du roi dont elles font partie.
Rivière Godbout	St. Laurent	Ces postes de traite appartenant à la compagnie de la baie d'Hudson sont possédés en vertu du bail des postes du roi, daté le 27 juin 1842.
Chicoutimi	Saguenay	
Metabetchouan	Lac St. Jean	
Shicabush	Chamouchouan	
	Comté de Saguenay.	
Rivière aux Rats.	St. Maurice	La compagnie de la baie d'Hudson possède ces postes sans titre.
La Tuque	do	
Wimontachingue	do	
Obijouan	Tête du St. Maurice.	
Lac des Sables.	Rivière du Lièvre.	Le terrain occupé par ce poste fait partie des lots Nos. 41 et 42, dans le premier rang du township de Blake—environ 200 acres pour lesquels il n'y a pas de patente.
Rivière Deserte.	Gatineau	Ce poste et l'établissement comprennent le lot No. 1 dans le rang A du township d'Egan—90 acres sans patentes.
Port Wellington.	Ottawa	Le poste et l'établissement comprennent la moitié sud-ouest des lots Nos. 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34 et 35, dans le 2ème rang, la partie est du lot A et la moitié est des lots Nos. 51 et 52, dans le 3ème rang du township de Sheen, contiennent en tout 794 acres, à part de l'étendue nécessaires aux grands chemins, et appartiennent à la compagnie de la baie d'Hudson en vertu de leur achat et d'une lettre patente, datée le 16 février 1855.
Matawan	Ottawa	La compagnie de la baie d'Hudson n'a aucun titre ou bail de la couronne pour le terrain occupé par ses postes de traite ou établissements qui soit connu de ce bureau.
Lac Temiseaming.	do	
Grand Lac	Tête de do.	
Lac Sairs.	Keepewa.	
Natashghan	Côte du Labrador, Golfe du St. Laurent.	Réclamée comme étant située dans les limites de la seigneurie de Terra Firma de Mingan, et désignée comme ayant été donnée à bail à la compagnie de la baie d'Hudson par les seigneurs.
Musquarro	Do.	
Olomanoshebo	Côte du Labrador, Golfe du St. Laurent.	Enquête va être faite sur la question de la limite est de cette seigneurie.
Washacoutai.	Do.	
Concocho	Do.	

JOSEPH BOUCHETTE,

Dép. de l'arp.

Etats des terres obtenues dans le H.-C. pour la compagnie de la baie d'Hudson.

LOCALITE DES TERRES.	ACRES.	PRIX PAYE.	PRIX CONVENU.	REMARQUES.
A l'embouchure de la rivière Pie, sur la rive nord du lac Supérieur	6300			Patente en date du 10 décembre 1856.
A l'embouchure de la rivière Mississauga, sur la rive nord du lac Huron	6238			Patente en date du 12 décembre 1856.
A l'embouchure de la rivière La Cloche, sur le lac Huron	6400	£50	£50	Patente en date du 31 août 1854. Ce paiement est pour couvrir les oc- trois projetés à Batchaunay, Mi- chipicoton, Népigon, Fort William et Sault Ste. Marie.

Département des terres de la couronne,
Branche du bureau de l'arpenteur général,
Toronto, 2 avril 1857.

BNQ



C 000 321 956

TORONTO:

IMPRIME PAR JOHN LOVELL, YONGE STREET.
